

GRAND ANGLE

p.9 >11

Éducation

Politique éducative : bien grandir à Donges



#17

ACTU' DONGES

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE DONGES - AUTOMNE 2024

> p.17 **SOLIDARITÉ**

Le CCAS, un soutien au quotidien pour les Dongeois



EXPOSITION DE LEGO®

Fin août, plus de 500 personnes ont visitée l'incroyable exposition gratuite de Roger TORTELIER en une semaine. Des maquettes et des ateliers pour enfants ont été proposés. Pour le plaisir des visiteurs, petits et grands, un réseau ferroviaire en Légo® a été entièrement conçu, mettant en scène des trains en mouvement, des gares, des personnages et même des villages. À chaque passage en gare, le sifflet résonne •



FÊTE DE LA MUSI

Le 28 juin, la tradition a rassemblé 300 pers Cocardri (cajun folk), d' internationale) et de africaine nazairienne



RENCONTRE DES ASSOCIATIONS

Le 7 septembre, près d'une trentaine d'associations étaient présentes au forum, dont la Maison de Santé qui, pour la première fois, sensibilisait au bien-manger et au cancer du sein avec une animation ludique de préparation de smoothies en pédalant •

DANS L'ŒIL DE DONGES



RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

Comme chaque été depuis sept ans, la Ville a organisé, sur deux vendredis de juillet, des spectacles et des concerts gratuits en plein air, ravissant ainsi petits et grands •

EXPOSITION PATRIMOINE

François CHÉNEAU, Maire de Donges et passionné plusieurs classes des écoles dongeoises dans le ca commémorative des 80 ans du bombardement d Donges, détruit les nuits des 24 et 25 juillet 1944



P. 9

POLITIQUE ÉDUCATIVE, BIEN GRANDIR À DONGES

Sommaire

4 • Les Actus

6 • Les Échos

12 • Temps forts

14 • Bon à savoir

16 • Entreprendre

17 • Focu soutien a

18 • Dém

19 • Libre

20 • Agen



Madame, Monsieur,
Nous venons de commémorer le 80^{ème} anniversaire des bombardements de DONGES, qui ont marqué à jamais l'histoire de notre Ville. Nous pensons non seulement aux victimes civiles et à la destruction

complète du « *vieux bourg* », mais aussi à l'obligation qui a été faite plus tard par les autorités de construire un « *nouveau bourg* », là où il n'y avait auparavant que des prairies, des champs et quelques fermes.

Cette histoire singulière qui est la nôtre, elle est étroitement liée au développement industriel depuis le début du XX^{ème} siècle. En effet, c'est l'implantation d'un premier dépôt de produits pétroliers à partir de 1920, puis de deux raffineries à partir de 1932, qui a valu à DONGES d'être bombardée en juillet 1944. Et après la Libération, c'est l'essor du raffinage qui a conduit au déplacement du centre-bourg plus au nord, pour l'éloigner (pas assez...) des sites industriels.

La pétrochimie a ainsi profondément marqué notre territoire. Longtemps, les contraintes, les nuisances et les risques générés par l'industrie ont été contrebalancés par des avantages en termes d'emplois locaux et de ressources fiscales, permettant à la Ville de plus que doubler sa population par rapport à l'avant-guerre, tout en lui permettant de réaliser de nombreux équipements et services publics, et en maintenant des impôts faibles sur les ménages.

Mais depuis 25 ans, cet équilibre n'est plus qu'un souvenir... Tout d'abord, la loi «CHEVÈNEMENT» de 1999 a transféré aux intercommunalités la dynamique de la fiscalité sur les entreprises. Ensuite, et surtout, la loi « BACHELOT » de 2003, via les PPRT, a voulu transférer les risques industriels vers les riverains des zones à risque «SEVESO», sans améliorer réellement la sécurité de quiconque, sauf la protection juridique des services de l'État en cas d'accident...

Certes, au fil du temps, des progrès sensibles ont été faits sur la réduction des nuisances à la source ; des normes plus strictes ont été édictées au niveau national et européen ; des pouvoirs accrus de contrôle et si besoin de sanction ont été donnés aux services de l'État chargés des installations classées pour la protection de l'environnement.

Pour autant, la présence d'industries à risques sur le territoire n'est jamais anodine. Chaque fois qu'un accident industriel a des impacts significatifs au-

delà du site lui-même, la population concernée doit pouvoir en être informée très rapidement, surtout s'il y a diffusion de substances potentiellement toxiques, et même si les seuils d'exposition ne sont pas dépassés. Et après chaque incident, toutes les leçons doivent en être tirées afin d'empêcher qu'il ne se répète.

C'est le message que j'ai exprimé le 6 septembre dernier, lors de la commission de suivi de site qui examinait l'analyse des rejets de benzène lors de la fuite survenue à partir du 21 décembre 2022 sur un bac d'essence du parc de Magouëts, près du marais de Liberge.

Mais il ne faut pas s'arrêter là. Du fait de la surmortalité constatée dans les communes industrielles de la rive nord de l'Estuaire, dont la nôtre, l'État, fortement poussé par les élus du territoire, a fini par accepter la réalisation d'une « *étude de zone* ». Oui, il est légitime de s'interroger sur les causes de cette surmortalité, qui n'est pas due « *au tabac et à l'alcool* », comme avait osé le dire en public un ancien représentant de l'État ! Pour autant, faute de référentiel, les études sont difficiles à mener. Des « querelles d'experts » se multiplient sur la méthode de recueil des données auprès des industriels, puis sur la modélisation de ces données, puis sur les grilles d'analyse...

Le risque est grand que les débats s'enlisent, ne permettant pas d'avancer positivement vers une plus grande protection sanitaire des salariés et des populations riveraines. Mais les études devront néanmoins se poursuivre, quelles que soient les difficultés. Le sujet est trop important.

Pour ma part, je récusé aussi bien la posture de ceux qui disent qu'il faut tout « *laisser faire, laisser passer* » au nom d'intérêts économiques de court terme, que la posture inverse de ceux qui au nom de la « *décroissance* », voudraient partir en croisade pour désindustrialiser notre territoire...

La transition énergétique et la décarbonation de notre économie vont ouvrir de nouvelles perspectives à notre bassin d'emploi, à notre Grand Port Maritime, et à notre Ville. En effet, dans le cadre du projet « Zone Industrielle Bas Carbone » (ZIBAC), nous pourrions accueillir un « *hub d'énergies décarbonées massives pour atteindre la neutralité carbone sur la zone portuaire à horizon 2050* ».

Sous réserve bien sûr que les garanties nécessaires nous soient données sur la maîtrise des risques et des nuisances de tous ordres, nous accueillerons favorablement ces nouvelles industries « *vertes* ». Territoire d'industrie depuis plus d'un siècle, DONGES a vocation à le rester, dans un nouvel équilibre entre les habitants, leur qualité de vie, leur cadre de vie, et la dynamique renouvelée de notre bassin d'emplois.

François CHÉNEAU
Maire de Donges, Vice-Président de
Saint-Nazaire Agglomération - La CARENE



QUE
nelle Fête de la Musique
onnes autour du groupe
Awa (variété française et
la compagnie de danse



é d'histoire, a reçu
ordre de l'exposition
e l'ancien bourg de

s : Le CCAS, un
u quotidien
arches / État civil
Expression
da

ACTU'Donges • Le magazine municipal de la Ville de Donges • N°17 AUTOMNE 2024 • Octobre - Novembre - Décembre 2024

Édité à 3970 exemplaires • Diffusion gratuite, vente interdite • Disponible au téléchargement sur le site de la Ville

Directeur de la publication : François CHÉNEAU, Maire de Donges • Rédaction : Les services de la Ville de Donges

Crédits photos : Ville de Donges, OSCD, Saint-Nazaire Agglo, Freepik

Conception graphique et mise en page : Cécile DECAENS, Service communication Ville de Donges

Impression : Le Sillon / groupe IMPRIGRAPH • Imprimé avec des encres sans solvant sur papier issu de forêts gérées durablement / fabrication française • Distribution : MédiaPost

Réclamations : Service communication Ville de Donges : s.communication@ville-donges.fr

Mairie de Donges - Place Armand Morvan - BP30 - 44480 DONGES

Renseignements : 02 40 45 79 79 ou mairie@ville-donges.fr
www.ville-donges.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h / le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Venez découvrir toute l'actualité de la commune et partager vos impressions sur la page Facebook de la Ville
www.facebook.com/Villededonges





Rue Armand de Gramont avec son chaucidou et son triple STOP

De Gramont à Trélagot : Donges accélère les aménagements sécuritaires

Cet été, des travaux de réparation de voirie ont eu lieu Rue de Gramont, Rue de Trélagot, Rue des Herlains, Chemin de la Compagnie (Revin), Rue de la Cornouaille (La Sencie), à la Basse Mornais, à la Provotais... Ce programme de réparation de voirie sera poursuivi en 2025.

Rue de Gramont, un « chaucidou » a été mis en œuvre sur le tronçon situé en agglomération. La vitesse est cassée par les nouveaux Stops placés au niveau de la promenade des Ecottais et de la Rue Jules Verne.

→ Des aménagements complémentaires vont être réalisés d'ici la fin d'année : chicanes et plateaux vont venir sécuriser davantage le vélo.

Rue de Trélagot, une chicane a été créée. Elle vient renforcer le plateau installé pour casser la vitesse à l'arrivée au rond-point de Trélagot ; l'objectif est de

sécuriser les piétons, les riverains et les vélos. Un « chaucidou » sera créé d'ici la fin de l'année, de même Rue des Herlains.

A Revin, un stop supplémentaire a été posé Rue de la Bernais. Un radar pédagogique a été installé et la signalisation a été revue. Deux plateaux ont été créés pour ralentir les véhicules avant et après le carrefour Rue des Mares – Rue des Marais.

Deux plateaux vont être installés d'ici la fin de l'année Rue du stade, l'un au niveau de l'Intermarché, l'autre au niveau du stade Jean PAUCHARD.

CODE DE LA ROUTE SUR UN CROISEMENT À STOPS MULTIPLES

Comme toujours, le panneau STOP indique une obligation de s'arrêter, comme le définit l'article R415-6 du Code de la route. « À certaines intersections indiquées par une signalisation dite STOP, tout conducteur doit marquer un temps d'arrêt à la limite de la chaussée abordée. » Dans un carrefour à quatre STOPS, donc, premier arrivé, premier reparti !

Mais si deux véhicules arrivent au STOP en même temps, alors c'est la priorité à droite qui s'impose (art. R415-5). Rappelons qu'en cas d'infraction, une contravention de quatrième classe peut être dressée, avec une amende forfaitaire de 135 euros,

et le retrait de quatre points du permis. Une peine supplémentaire prévoit la suspension du permis de trois ans ou plus.

Que faire si trois ou quatre véhicules se présentent simultanément au STOP ? La priorité à droite ne peut plus fonctionner puisqu'au moins deux conducteurs auraient le droit de passer. Dans ce cas, c'est la courtoisie qui prime... Pas simple, donc...

A Donges, il n'est pas prévu de mettre en œuvre de carrefours à quatre STOPS mais nous avons déjà sur la commune plusieurs carrefours à trois STOPS qui nécessitent l'application des règles ci-dessus par les automobilistes.



LE CHAUCIDOU : C'EST QUOI ? COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le Chaucidou, ou chaussée à voie centrale banalisée est un aménagement qui prévoit le partage de la voirie avec une priorité donnée aux cyclistes de part et d'autre de la chaussée (bande unidirectionnelle dans les deux sens de circulation).

Les véhicules roulent sur la partie médiane de la voirie et peuvent dépasser sur la bande cyclable si aucun cycle n'est présent. Dans le cas contraire, la priorité est donnée aux cyclistes.

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

URBANISME



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) évolue

Deux modifications du PLUi vont prochainement avoir lieu :

L'enquête publique relative à la modification n° 3 aura lieu du 21 octobre au 21 novembre 2024

- Le commissaire enquêteur recevra le public le lundi 21 octobre de 14h à 17h salle de réunion du 1er étage. Il sera possible de le rencontrer également dans les mairies des autres communes de la CARENE (plus de renseignements au service urbanisme).

Pour la Commune de Donges il s'agit essentiellement d'apporter des **ajustements au règlement, de créer une servitude de mixité sociale** pour mieux permettre la diversité des modes d'habiter et de créer **deux Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** avenue des Herlains/rue des Ecoles et rue Pasteur.

Modification n°4 du PLU

- La concertation relative à la modification n°4 du PLU** relative à l'ouverture à l'urbanisation de différents secteurs sur l'ensemble du territoire communautaire aura lieu du **07 novembre au 07 décembre 2024** dans les mairies des quatre communes concernées. Pour Donges, il s'agit d'**ouvrir à l'urbanisation à l'échéance fin 2025 un terrain d'environ 2.5 ha à la Pommeraye.**



UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR À LA SALLE DE REVIN



Cet été un nouveau défibrillateur a été installé à la salle de Revin.

Cela porte désormais à cinq, le nombre de défibrillateurs disponibles sur notre Commune. Voici les emplacements où vous pouvez les trouver :

- Stade Jean Pauchard
- Hôtel de Ville
- Salle des Guifettes
- Halle des Sports
- Salle de Revin.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique, relative au renouvellement de l'autorisation de dragage d'entretien et gestion des sédiments du Grand port maritime Nantes - Saint-Nazaire, se tient au service urbanisme de la mairie **depuis le 07 octobre jusqu'au 07 novembre 2024.** Le commissaire enquêteur recevra le public **le 31 octobre de 9h à 12h00.** Un dossier est mis à disposition du public sous format papier et dématérialisée.

VIE ÉCONOMIQUE



Bientôt une maison d'assistantes maternelles place Armand Morvan

Une maison d'assistantes maternelles (MAM) ouvrira début janvier 2025 au 17 avenue du Vice-Amiral Halgan sur la place Armand Morvan au rez-de-chaussée d'un immeuble appartenant à la ville de Donges.

→ Acquis pour 99 700 € en 2023 cet immeuble abritera également à terme un logement d'urgence et un logement social à minima (surement deux à terme). Le coût des travaux s'élève à ce jour à près de 190 000 €, logements non compris. Une subvention de 35 200 € de la Caisse d'Allocations Familiales est attendue.

Alysson Crochemore et Sandrine Quinn de l'association « MAM'MER VEILLEUSE » accueilleront **huit enfants dans un espace spacieux entièrement rénové par la ville.** Les enfants bénéficieront aussi d'un jardin de 240 m². Il reste des places !



Pour plus de renseignements : mammerveilleuse@gmail.com

06 03 95 06 58 ou 06 43 38 66 98





ZAC des Six Croix II : il reste des opportunités dans le village d'entreprises ActiDonges

Situé au cœur du parc d'activités des Six-Croix II, à l'est de Donges, le futur village d'entreprises ActiDonges sera livré au 3^{ème} trimestre 2024. Composé de 2 bâtiments, il sera dédié aux activités industrielles ou artisanales.

→ Les 8 locaux d'activités de ce nouveau village d'entreprises réalisé par la Sonadev sont évolutifs et modulables de 300 à 1 200 m², avec espaces extérieurs de stockage privatifs et fermés, stationnements dédiés et mezzanine possible pour certains. ActiDonges, c'est la solution idéale pour les entreprises qui veulent poursuivre leur croissance au

cœur d'un écosystème économique dynamique et attractif.

- À vendre : cellules d'activités à partir de 300 m² et 432 000 € HT.
- Livraison bât A (4 cellules) : été 2024, plus qu'une seule disponibilité !
- Livraison bât B (4 cellules) : pré-commercialisation en cours.

Les premières entreprises qui vont intégrer ce nouveau village vous seront présentées dans un prochain magazine.



sur <https://www.sonadev.fr/programmes/actidonges-1-village-dentreprises/>

PISCINE



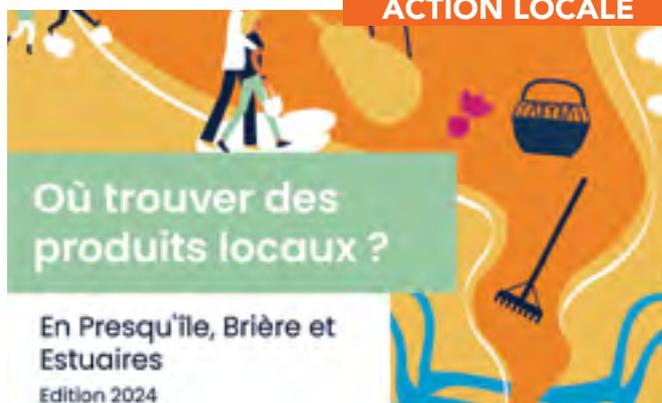
Espace Neptune : Week-end inaugural les 16 et 17 novembre

Venez plonger dans une ambiance festive et découvrir le nouvel Espace Neptune !

→ Au programme, découverte de l'établissement et des nouvelles installations : toboggans, jets hydromassants et animations aquatiques pour tous les âges. Profitez de séances flashes d'initiation gratuites pour découvrir l'aquabike, l'aquapalmes et bien d'autres activités. Nagez quelques longueurs, amusez-vous et détendez-vous dans le petit et le grand bassin, tout en profitant de la musique et de la bonne humeur.

Les inscriptions aux activités annuelles seront possible sur place (dans la limite des places disponibles). Ouvert à tous.

ACTION LOCALE



Le guide 2024 « Où trouver des produits locaux ? »

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial Presqu'île-Brière-Estuaires, le guide "Où trouver des produits locaux ?" est édité pour promouvoir les circuits courts sur le territoire.

→ Y sont référencés les producteurs locaux du Parc Naturel régional de Brière, impliqués dans la vente en circuit court (vente en direct, marché à la ferme, AMAP/Paniers), les magasins associatifs, de producteurs et boutiques à la ferme, ainsi que les artisans alimentaires marqués Valeurs Parc.

Retrouvez-le en téléchargement via le lien suivant : <https://urlz.fr/skeB> ou au format papier dans les offices de tourisme partenaires.



VIE ASSOCIATIVE



Des activités et des sorties avec le secteur Famille de l'OSCD

Tout au long de l'année, les enfants viennent avec leurs parents, grands-parents pour partager une activité, une sortie.

Cet été, le terrain d'aventures mis en place par l'OSCD au Bois-Joubert a été l'occasion pour des familles de venir créer, bricoler et jouer dans les cabanes fabriquées par les enfants et les adultes présents. Les enfants ont aimé découvrir les outils, les utiliser pour ensuite voir leurs cabanes prendre forme. Petits et grands ont pris plaisir.

→ Florence, la référente familles de l'OSCD met en place des ateliers adultes/enfants tous les mercredis après-midis, les grands-parents, les assistants familiaux sont également les bienvenus. Ces ateliers s'adressent aux enfants à partir de 4 ans, ils sont diversifiés (bricolage, cuisine, bien être...). Les familles peuvent également être force de propositions.

Au cours de la 2ème semaine des vacances de la Toussaint, un stage cirque va être mis en place. Il s'adresse aux enfants de 4 à 11 ans accompagnés d'un adulte, il sera encadré par une professionnelle qualifiée des arts du cirque.



Pour s'inscrire et se renseigner :
l'OSCD, centre socio culturel, 40 rue des Écoles, Donges.
02.40.91.00.55. www.oscd.centres-sociaux.fr

URBANISME



La dénomination des voies de l'ensemble de la Commune est une obligation

Engagée en 2022, la numérotation et le rattachement à une voie dénommée par le Conseil Municipal de l'ensemble des immeubles présents sur le territoire communal, va se poursuivre début 2025 par la dénomination des voies des villages de Er-Hélé-la Diguenaïs-l'Ardivais-Ker David-la Maillardais, ainsi que du hameau de la Duchée. Une délibération devrait être présentée en ce sens au Conseil Municipal de décembre 2024.

→ Fortement recommandée jusqu'en 2022, cette dénomination des voies est devenue obligatoire depuis un décret du 11 août 2022, les communes de plus de 2000 habitants ayant jusqu'au 1er janvier 2024 pour y procéder.

Cette obligation, contraignante pour les habitants et les propriétaires, est également contraignante pour les communes en termes de coût (achat et pose des panneaux) et de mobilisation des moyens humains. Nous comprenons donc la gêne que cela occasionne, mais demandons à chacun de procéder à son changement d'adresse lorsque cela est rendu nécessaire.

En effet, une adresse à jour, c'est la garantie pour les habitants d'être rapidement secourus, aux commerces et activités économiques d'être bien référencés, et à tous d'accéder rapidement à la fibre et aux services en ligne.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE



Où en est l'état d'avancement du raccordement sur Donges ?

En mai 2024, le taux de raccordement des foyers dongeois était de 77%. Cet été, il est passé à 87%, soit 3 814 logements raccordables.

Pour suivre l'état du déploiement de la fibre dans votre quartier : <https://cartefibre.arcep.fr>



LOGICIEL D'ALERTE

Vous souhaitez recevoir toutes les alertes de la Ville face aux risques majeurs (*risque naturel, industriel, sanitaire, humain*) par SMS ? **Une inscription en Mairie ou via le formulaire en ligne** sur le site internet de Cédralis est nécessaire afin de fournir vos coordonnées téléphoniques (*portable, ligne rouge*) et de signer l'autorisation d'usage de ces numéros.

N'attendez plus, inscrivez-vous !

www.donges.annuaire.cedralis.fr

Pensez à enregistrer le numéro dans vos contacts : **01 62 18 30 22**



BIEN GRANDIR À DONGES

Un peu plus de 1300 familles vivent sur notre territoire, dont environ 2200 enfants de moins de 18 ans, soit plus d'un Dongeois sur quatre ! De nombreuses instances accompagnent le parcours des enfants tout au long de leur vie : les écoles, les associations, les clubs sportifs... La commune intervient quant à elle dès leurs premiers mois et jusqu'à l'âge adulte via ses différentes structures (Relais Petite Enfance, Multi-Accueil, accueils périscolaires, centre de loisirs, Maison des Jeunes...). Des valeurs fortes guident son action : l'épanouissement des enfants, le lien avec les familles et le vivre-ensemble.



Le point avec...

Yveline LECAMP,

Adjointe à la Petite Enfance,
à l'Enfance et aux affaires scolaires

Comment s'est passée la rentrée scolaire à Donges ?

« Le bilan est très positif. Tout le monde a repris le chemin de l'école avec joie, autant du côté des enfants que des enseignants et du personnel. »

Quels sont les effectifs ?

« 952 élèves (hors collège) ont repris le chemin de l'école à Donges. Une classe de Grandes Sections a fermé à l'école Casanova, une classe de maternelle au groupe scolaire de La Pommeraye ainsi qu'une classe d'élémentaire à l'école Césaire comme annoncé en juin. Cela est lié à la démographie de notre territoire. »

Quels sont les nouveautés et projets de cette nouvelle année scolaire ?

« Cette année, les enfants inscrits

en « Toute Petite Section » (TPS) de maternelle pourront être accueillis le midi à la restauration scolaire. Par ailleurs, les règlements des services et leurs grilles tarifaires ont fait l'objet de plusieurs modifications. Un nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEDT) a été validé pour les trois prochaines années par l'ensemble de nos partenaires, dont les écoles maternelles et élémentaires publiques et privée de la Commune, le Collège, les services départementaux de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et Sports, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Loire-Atlantique, et l'OSCD. Grâce à ces partenariats renouvelés, nous pourrons continuer d'assurer au mieux l'accompagnement des enfants et des familles. »

Gros plan sur..

Les nouveautés de la rentrée scolaire 2024-2025



LES EFFECTIFS



952
ÉLÈVES
EN PRIMAIRE
À DONGES

- École publique Danielle CASANOVA, 183 élèves (dont 20 TPS) - 9 classes + 1 dispositif TPS
- École publique Aimé CÉSAIRE, 320 élèves (dont 12 ULIS) - 18 classes + 1 dispositif ULIS
- École publique La Pommeraye, 234 élèves - 13 classes
- École privée Saint-Joseph, 215 élèves - 9 classes



360
ÉLÈVES
EN SECONDAIRE
À DONGES

- Collège Arthur RIMBAUD, 360 élèves - 16 classes

DES AMÉLIORATIONS CONCRÈTES

Que de changements à Donges ! Ces dernières années, plusieurs actions ont été mises en œuvre par la collectivité pour enrichir le quotidien des familles.

NOUVEAUTÉ : LA VILLE S'EST ENGAGÉE DANS LE « PLAN MERCREDI » AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉTAT

→ L'objectif étant d'impulser des cycles d'activités avec un fil rouge entre chaque période de vacances scolaires. Chaque cycle est axé sur un domaine pédagogique avec l'accompagnement de différents intervenants.

1. La Citoyenneté à travers la sensibilisation aux usages du numérique pour les 7-11 ans et la découverte du territoire pour les 4-6 ans.
2. La promotion de la santé à travers les compétences psychosociales.
3. La continuité éducative avec les projets

d'écoles à travers les clubs scientifiques.

4. Le développement durable et l'éducation à l'environnement sous l'angle de la lutte contre le gaspillage alimentaire et des projets jardinages.
5. Les activités physiques à travers le cirque pour les 3-6 ans et découverte de différentes pratiques sportives pour les 7-11 ans.

→ Des temps forts sont organisés régulièrement pour les familles, en lien avec les services et partenaires : conférences sur des thèmes en lien avec la parentalité, portes ouvertes des structures, quinzaine de la parentalité... (lire p-12).

RESTAURATION SCOLAIRE : L'ÉQUIPE MET LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS

Bien nourrir les enfants dans les restaurants scolaires est une des missions de la Commune. Mais l'importance de la cantine ne s'arrête pas à la qualité des repas, c'est aussi un moment important d'éducation et de bien-être.





Séance d'engagement publique dans la démarche « Mon restau responsable® » le 27 juin 2024

ENGAGEMENT « MON RESTAU RESPONSABLE® »

→ Le dispositif Mon restau responsable® s'adresse aux restaurants collectifs désireux de s'engager en faveur de l'alimentation saine et durable. Depuis un an, les trois offices de restauration scolaire de Donges, se sont inscrits dans ce dispositifs.

850 repas sont servis quotidiennement dans les trois restaurants scolaires de Donges. Parmi eux, le site du centre-ville « la Souchais » (écoles Césaire et Casanova) compte 422 élèves demi-pensionnaires. L'année dernière, l'équipe de restauration s'est engagée à suivre la ligne de conduite du dispositif Mon restau responsable® qui garantit le bien-être des convives, une assiette responsable, des écogestes et un engagement social.

Un premier bilan positif a été dressé jeudi 27 juin 2024, confortant la volonté de la Municipalité d'aller plus loin dans cette démarche participative. En plus du tri des déchets, la lutte contre le gaspillage mobilise au quotidien le personnel. L'organisation de sorties pour les enfants du restaurant afin de leur expliquer le fonctionnement de la restauration et l'origine des aliments, couplées d'un échange avec les agents de restauration, est l'un des engagements sociaux et territoriaux de la Ville pour 2025.

DES TRAVAUX D'IMPORTANCE AU RESTAURANT SCOLAIRE DE LA SOUCHAIS

→ Les travaux de rénovation du restaurant scolaire ont démarré cet été par le remplacement de l'unité de lavage (budget de 65 000 € TTC) et se poursuivront en 2025 par la refonte totale de la salle de production (respect de la marche en avant, création de zones dédiées aux préparations froides et à la remise en température, cohérence dans le stockage), la création de nouveaux vestiaires pour le personnel et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Ce projet est subventionné par l'État dans le cadre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) à hauteur de 96 836 € et par la Région Pays de la Loire : 88 000 €.

Les travaux auront lieu de juillet à décembre 2025 (budget total du projet : 560 000 € TTC). La salle des Guifettes sera réservée à l'accueil des enfants de septembre à décembre. Les enfants de l'accueil de loisirs déjeuneront au restaurant scolaire du groupe scolaire Saint-Joseph durant les mois de juillet et août.



ZOOM SUR... LES CHANGEMENTS DE CETTE RENTRÉE

TOUTE PETITE SECTION

Nous sommes fiers de vous proposer une nouveauté pour les tout-petits de TPS : ouverture des temps périscolaires matin et soir pour les enfants scolarisés en TPS. Cette année, 20 enfants profitent déjà de ce service (soit 7 de plus que l'année dernière) dont 17 sont inscrits à la restauration. Les enfants sont accompagnés à 11h30 par leur enseignant et leur ATSEM qui proposent des activités ludiques et éducatives pendant le repas. C'est une approche unique qui favorise l'apprentissage et le bien-être de l'enfant.

TARIFS ENFANCE-JEUNESSE

Sensible à la situation économique de chaque famille, la Ville de Donges continue d'appliquer un **taux à l'effort** pour s'assurer que les tarifs restent adaptés aux revenus de chaque foyer. Cela signifie que les tarifs augmenteront légèrement, mais de manière équitable et proportionnée à chaque portefeuille.



L'intégralité des nouveaux tarifs Enfance-Jeunesse est sur www.ville-donges.fr rubrique Enfance et Jeunesse



QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

du 11 au 27 oct. 2024 à DONGES

VIENS JE T'EMMÈNE DESTINATION...

ENFANCE-JEUNESSE



La première édition de la « quinzaine de la parentalité » bat son plein !

Êtes-vous prêts à embarquer pour une deuxième semaine tout aussi riche en émotions et en découvertes ?

La parentalité, c'est un peu comme naviguer sur une mer changeante : parfois calme et paisible, parfois agitée et tumultueuse.

→ La Ville de Donges et le Centre social et Culturel l'OSCD en collaboration avec les établissements scolaires et l'espace départemental des solidarités vous a concocté une traversée riche en découvertes et en partage.

Ensemble levons l'ancre, et explorons les différentes destinations de ce voyage.



NE MANQUEZ PAS CES TEMPS FORTS :

- **Des espaces de création audiovisuelle** pour les jeunes à la MDJ : découvrez le talent de nos jeunes réalisateurs le vendredi 18/10 à 18h à la MDJ pour une projection publique de leur vidéo sur le harcèlement.

Ne manquez-pas la possibilité de créer une nouvelle vidéo sur la thématique des réseaux sociaux le mardi 22/10 après-midi.

Renseignements et inscriptions auprès de la MDJ - 14 rue du Vice-Amiral Halgan ou au 07 87 72 93 93

- **Un terrain de jeu géant** avec nos jeux en bois XXL du 21 au 25/10 de 14h à 18h à la salle polyvalente de l'Hôtel de Ville.

- **Un atelier ludique pour mieux comprendre les émotions** (parents-enfants 6>11 ans) le mardi 22/10 à 17 h à l'accueil périscolaire de la Souchais.
- **Un après-midi spécial Halloween**, le jeudi 24 octobre avec le spectacle « le show des Croq'Marmots » (à partir de 8 ans) à l'Espace Renaissance à 15h, suivi d'un goûter et d'animations surprises à la salle polyvalente de l'Hôtel de Ville. Déguisement fortement conseillé !
- **Une journée spéciale pour les familles** le mercredi 23/10 à l'OSCD avec un café des parents sur la thématique « réussir sa séparation », suivi d'un repas partagé et d'un atelier relaxation yoga parents-enfants.

Renseignements et inscriptions auprès de l'OSCD
02 40 91 00 55

→ Et pour clôturer en beauté cette quinzaine, venez vibrer dimanche 27 octobre, au rythme de **Télé Bricoles**, un spectacle spécialement conçu pour les familles. Ce spectacle pédagogique et interactif abordera de manière ludique les enjeux liés à l'utilisation des écrans chez les enfants.



Après le spectacle, profitez d'un **goûter 100% local offert** à tous les participants et tentez votre chance lors de notre **grand tirage au sort**. Chaque participation à une action de la quinzaine vous donne droit à un bulletin. A gagner : des surprises littéraires ou ludiques !

Une façon de vous dire merci et de prolonger le plaisir à la maison. **À vos agendas !**



VIE ASSOCIATIVE



Une soirée bavaroise pour faire bouger Donges !

Le Comité des Fêtes, figure associative incontournable de notre Ville, vous invite à célébrer l'Oktoberfest.

→ Depuis plus de 70 ans, le Comité des Fêtes de Donges anime la commune avec passion. Composé d'une équipe de bénévoles dévoués, il organise, co-organise ou est partenaire tout au long de l'année de nombreux événements pour tous les goûts (soirée feu d'artifice, fête de la musique, balade gourmande, rencontre des associations...). Cette année, c'est une soirée bavaroise qui est au programme !

Préparez vos plus beaux « Dirndls » et « Lederhosen » (vêtements traditionnels bavarois) ! **Le samedi 26 octobre à partir de 20h**, le Comité des Fêtes vous invite à sa traditionnelle soirée festive. Au menu : une délicieuse choucroute, des spécialités locales et un spectacle haut en couleurs pour vous transporter en Bavière. Une ambiance conviviale garantie pour passer une soirée mémorable entre amis ou en famille.

Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes sur HelloAsso (<https://urlz.fr/skU4>). Au tarif unique de 30€, vous pourrez profiter d'un repas complet et du spectacle. **Attention, les places étant limitées, il est conseillé de réserver.**



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Comité des Fêtes au 06 27 12 34 54.

i LIBRE-SERVICE...



" La Médiathèque propose des jeux en libre-service "

DEPUIS LA RENTRÉE, LA MÉDIATHÈQUE JULES VERNE A DÉCIDÉ DE RENFORCER SES ACTIONS AUTOURS DU JEU DE SOCIÉTÉ.

Pour ce faire, de nombreuses « soirées jeux » rythmeront cette année, afin de découvrir seul, en famille ou entre amis, des nouveaux jeux ou de re-découvrir les classiques.

Par ailleurs, une sélection de jeux sera dorénavant mise à la disposition du public au sein de la médiathèque afin de jouer sur place sur les heures d'ouverture de l'établissement.

Les médiathécaires seront bien évidemment sur place afin de vous conseiller.

À noter dans vos agendas : Animations jeux

- Vendredi 25 octobre de 20h00 à 23h00
- Mercredi 18 décembre de 14h30 à 18H00
- Vendredi 7 février de 20h00 à 23h00
- Vendredi 4 avril de 20h00 à 23H00
- Vendredi 4 juillet de 20h à 23h00



DONGES EN FÊTE POUR LES ANIMATIONS DE NOËL !

Comme tous les ans depuis 2012, la fin d'année sur la Commune est ponctuée d'animations pour Noël, marquée par le traditionnel feu d'artifice qui se déroulera le vendredi 20 décembre.

Le Comité des Fêtes lance les festivités avec un spectacle pour enfants à l'Espace Renaissance le dimanche le 1^{er} décembre à 15h. Une surprise sera offerte à tous les enfants à l'issue de la représentation (réservation conseillée).

Le 6 décembre, place au marché de Noël de l'OSCD dans la salle polyvalente de l'Hôtel de Ville. Le point d'orgue sera le vendredi 20 décembre à partir de 17h avec le marché de Noël, puis à partir de 19h suivront un concert des Sassy Swingers, d'autres animations et le feu d'artifice place de la mairie co-organisé par la Ville et le Comité des Fêtes.

Le samedi 21 décembre, c'est l'Union des Commerçants qui vous donne rendez-vous de 14h à 21h en salle polyvalente pour son marché de Noël. Ces festivités se clôtureront la deuxième semaine des vacances scolaires, du 27 au 30 décembre à la Halle des Sports, où vous attendrons de nombreuses structures gonflables ainsi que des jeux en bois et des jeux vidéo.

ANIMATIONS



ENVIRONNEMENT



Fuite sur le bac P551 de la raffinerie en décembre 2022 : le bilan définitif des experts

Le 6 septembre dernier, une réunion exceptionnelle de la commission de suivi de site (CSS) de la raffinerie TotalEnergies s'est tenue en Mairie de Donges. Cette instance, prévue par le Code de l'environnement, a pour mission de suivre l'activité de certaines installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

La CSS de Donges est présidée par le Sous-Préfet ou son représentant. Ses membres, désignés par le Préfet, se répartissent en cinq collèges : Administrations de l'État (DRÉAL, DDTM, ARS, etc) ; Élus des collectivités territoriales concernées (Ville de Donges, Saint-Nazaire Agglo, CC Estuaire et Sillon, CC Sud-Estuaire) ; Riverains ou associations de protection de l'environnement ; Exploitants des installations classées concernées par la CSS (TotalEnergies) ; Représentants des salariés de ces installations classées.

→ La CSS exceptionnelle du 6 septembre avait été convoquée par le Sous-Préfet pour examiner l'« avis critique » de l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques) sur l'analyse de l'impact des émissions atmosphériques de benzène à la suite de la fuite du bac d'essence P551 au parc des Magouëts.

Rappelons brièvement les circonstances des faits :

- Le 21 décembre 2022, vers 20h, une fuite d'essence a été détectée sur le bac d'essence P551, situé dans le parc de stockage des Magouëts, à proximité du marais de Liberge.
- Au moment de la constatation de la fuite, ce bac contenait environ 30 000 m³ d'essence.
- 770 m³ de produit sont sortis accidentellement du bac, et se sont déversés dans une cuvette de rétention prévue à cet effet autour du réservoir.
- Pour limiter les risques liés aux émanations d'essence (benzène notamment), un tapis isolant constitué d'eau et de mousse a été mis en place dans la cuvette de rétention, et ce jusqu'à la vidange complète de la cuvette, achevée le 28 décembre 2022 au matin.
- Durant toute la période de crise, une surveillance spécifique de la qualité de l'air a été mise en place sur Donges avec le concours des sapeurs-pompiers du SDIS et de l'Association Air Pays-de-la-Loire.
- De nombreuses données ont ainsi pu être recueillies ; elles ont ensuite été analysées par TotalEnergies en vue

de mesurer l'impact des émissions sur la population ; c'est ce travail d'analyse qui a été soumis à l'avis critique de l'INERIS, expert public français pour la maîtrise des risques technologiques, dépendant du ministère de l'écologie.

- Dans ses conclusions, l'INERIS affirme que « pour certains riverains localisés au niveau de quartiers résidentiels implantés sur la commune de Donges et sur la base des modélisations faites et des hypothèses associées, les concentrations simulées en benzène présentées en moyenne journalière pourraient dépasser certains jours les critères d'acceptabilité des risques sanitaires ».

→ Les débats lors de la réunion de la CSS du 6 septembre 2024 ont cependant été marqués par plusieurs querelles d'experts, portant notamment sur la méthodologie retenue, les modélisations de données, et la définition des valeurs toxicologiques du benzène en situation accidentelle et pour une exposition aiguë.

Prenant la parole devant la CSS, le Maire François CHÉNEAU a rappelé que la population de Donges veut savoir avant tout quelles leçons ont été tirées de la fuite du bac P551 : quelles mesures sont prises par l'industriel pour assurer qu'un incident du même type ne se reproduira pas ? et quelles pistes d'améliorations les services de l'État ont-ils retenues en matière de gestion de crise ? notamment pour l'information de la population, qui n'a pas été à la hauteur des enjeux durant les jours qui ont suivi le 21 décembre 2022.

Pour aider chacune et chacun à se forger une opinion sur ces sujets importants mais complexes, les documents présentés à la CSS du 6 septembre 2024 peuvent être téléchargés sur le site internet de la Ville :



- Avis critique de l'INERIS

- Observations en réponse de TotalEnergies



CITOYENNETÉ

Un désherbage sans pesticide, c'est l'affaire de tous !

Les services municipaux assurent l'entretien régulier des voies publiques. Mais comme désormais, la loi interdit le recours aux produits phytosanitaires, les techniques alternatives mises en œuvre par la Commune, plus respectueuses de l'environnement, donnent des résultats moins flagrants et moins durables qu'auparavant.

→ Cette année particulièrement, la situation s'est dégradée du fait des pluies fréquentes qui ont favorisé la pousse rapide des plantes dans nos jardins, mais aussi sur les espaces publics de Donges, chaussées, trottoirs, fossés et caniveaux.

Dès la rentrée début septembre, les élus, conscients des attentes, ont demandé au service espaces verts/voirie de se mobiliser particulièrement pour le désherbage. Mais les actions de la Commune ne donneront des résultats satisfaisants et durables que si chaque habitant, chacun pour ce qui le concerne, participe à cet effort collectif dans l'intérêt de tous.

C'est la raison pour laquelle à l'exemple de nombreuses collectivités, **la Ville de Donges vient de se doter d'un règlement de police relatif à l'entretien des trottoirs, devant de portes, caniveaux et végétation le long du domaine public.** Ce règlement, pris par un arrêté du Maire, définit les règles sur trois thématiques essentielles : le balayage, le désherbage, et la taille et l'entretien des arbres, arbustes, haies, branches et racines qui débordent sur le domaine public.

→ Les services municipaux assurent un nettoyage régulier des voies publiques, ainsi que le désherbage des

caniveaux et l'élagage des arbres plantés sur le domaine public.

En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique, sur toute la largeur, au droit de leur façade, et en toute saison.

Ces riverains sont également tenus de maintenir en bon état de propreté, et en toute saison, les « pieds de murs » au droit de leur façade ou clôture, et en limite de propriété.

→ Dans le but d'embellir la Commune, les habitants sont cependant autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur, sous réserve d'un entretien régulier, de ne pas dégrader les aménagements urbains, et de garder un minimum de passage libre de 1,40 m.

Important : le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Par ailleurs, les riverains sont tenus d'élaguer régulièrement leurs arbres, arbustes, haies, branches et racines implantés sur leur parcelle et qui avancent sur le sol des voies publiques (y compris les places et les parcs publics de stationnement).

Pour une ville plus agréable et sécurisée, soyons tous responsables !



L'arrêté N°2024-014-486 est consultable en mairie ou sur le site de la Ville, rubrique Affichage légal/Arrêtés municipaux.

MOBILITÉ

i RÉPARATION VÉLOS...



Nouveau à Donges : 2 stations de réparation et de gonflage pour vélos

Besoin de resserrer votre selle ou de regonfler votre pneu rapidement ? Saint-Nazaire Agglomération et le service Vélycéo viennent d'installer deux stations de réparation et de gonflage pour vélos en libre-service à Donges !

Elles sont disponibles 24h/24 et 7j/7, situées à proximité de l'Hôtel de Ville (rue du Vice-Amiral Halgan) et à la halte ferroviaire.

Ces bornes vous permettent de contrôler la pression des pneus et d'effectuer de petites réparations en toute autonomie. Un kit de réparation sécurisé par des câbles gainés et un support vélo intégré à la borne facilitent vos interventions.

Bienvenue à...



FLAVIE RAVACHE FLAVINETTE CRÉATIONS

Flavie Ravache, ancienne aide-soignante reconvertie, a ouvert son atelier de couture « Flavinette Créations » au 55, rue du Stade. Titulaire d'un CAP métiers de la mode et vêtements fous obtenu en candidate libre en juin 2023, elle propose des retouches, des créations sur-mesure (robes, pantalons, accessoires, beauté, puériculture...), etc. Passionnée par la transmission, Flavie anime déjà des ateliers pour adultes à l'OSCD et prévoit d'accueillir des enfants de plus de 7 ans le mercredi après-midi. Soucieuse de l'autre, elle confectionne également des pochettes pour produits de beauté pour les patients du service d'oncologie de l'Estuaire de la clinique sanitaire de St-Nazaire •

Contact

06 33 13 91 22 ou flavinettecreations@gmail.com
Du lundi au vendredi, de 8h à 17h - 55, rue du Stade, Donges
 FlavinetteCreations  @flavinettecreations

SARL EGNR ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE, NEUF ET RÉNO

Basé au nouveau village d'entreprises des Six-Croix à Donges, EGNR est votre partenaire pour tous vos travaux d'électricité. De la rénovation à la mise aux normes, ou encore de la réparation à la mise en place complète, nous intervenons sur tous types d'installations électriques. Forts de nos certifications RGE (IRVE et qualiPV), nous sommes spécialisés dans les énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, bornes de recharge) et proposons également des solutions de domotique pour un confort optimal.

Un devis gratuit est établi avant chaque intervention •

Contact

02 40 88 84 93 - 06 49 54 12 67 ou egnr@orange.fr
Du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h30 - 6 rue du Docteur Jules Poumier Cellule C2, Donges
 <https://egnr.fr/>  EGNR



OCEANE PORCHER OCELYPSE TATOO

Située en plein cœur de Donges, Océane PORCHER a ouvert son salon de tatouage « Ocelypse Tadoo » cet été. Dessinatrice depuis l'enfance, elle exprime toute sa créativité à travers des tatouages délicats et élégants. Spécialisée dans les traits fins et les styles délicat d'une très grande élégance (floral, recouvrement de cicatrice, tatouage réaliste, etc.), Océane sublime votre peau avec des encres de qualité et des crèmes naturelles. Ses clients viennent de tout le Grand Ouest. Laissez-vous séduire par son univers artistique et ses créations personnalisées •



Contact

ocelypse_tattoo@orange.fr ou  @ocelypse_tattoo
Ouvert au public de 10h à 12h le matin et sur rendez-vous l'après-midi (ouvert le dimanche) - 40, avenue de la Paix, Donges

CATHY DAVID COIFFEUSE À DOMICILE

Envie d'un relooking sans bouger de chez vous ? Offrez-vous un moment de détente à domicile ! Depuis le mois d'août, Cathy se déplace chez-vous pour vous chouchouter !

Colorations, mèches, coiffages, coupes tendances ou classiques pour femmes, hommes et enfants... Elle propose une large gamme de prestations adaptées à vos envies. Profitez de -10% sur tous les services si vous avez moins de 25 ans ou si vous êtes étudiant •



Contact

07 63 19 04 42 ou studiobycathy@gmail.com
Du lundi au samedi (sauf le mercredi) sur rendez-vous
 Studio by Cathy  @studiobycathy

SOPHIE DIAZ SO'GALETTES

Rejoignez-nous tous les jeudis sur le marché de Donges pour déguster les délicieuses crêpes et galettes de Sophie ! Depuis le 22 août, elle vous régale avec des recettes originales et savoureuses. Garnies ou nature, il y en a pour tous les goûts ! Envie d'une touche gourmande pour votre anniversaire, votre mariage ou votre soirée entre amis ? Sophie se déplace à votre domicile pour vous concocter des crêpes et galettes sur mesure. Laissez-vous tenter ! •



Contact

06 40 14 13 55 ou so.galettes@gmail.com
Tous les jeudis matin - Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)
 So Galettes

INFO +

Retrouvez l'annuaire des commerçants et artisans dongeois sur le site de la Ville.

Vous souhaitez inscrire votre commerce ou mettre à jour vos coordonnées ? Remplissez la fiche téléchargeable, puis retournez-la par mail à l'adresse suivante : s.communication@ville-donges.fr





L'équipe du CCAS de Donges vous accueille en Mairie du lundi au vendredi



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un soutien au quotidien pour les Dongeois.es

À l'écoute et dans le respect de la confidentialité, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les Dongeois.es dans toutes les étapes de la vie.

En évaluant leurs situations et leurs besoins, le CCAS met en place des actions personnalisées pour favoriser leur bien-être et leur permettre d'accéder à une plus grande stabilité sociale. Ses domaines d'intervention sont variés : logement, précarité, santé, insertion sociale, budget, etc.

→ Pour mener à bien ses missions, le CCAS s'appuie sur différents dispositifs d'aides légales ou facultatives, comme la **tarification solidaire de l'eau** de Saint-Nazaire Agglo, mise en place depuis janvier 2024 et destinée aux foyers aux revenus modestes (quotient familial inférieur à 500 €). Cette aide, renouvelable une fois par an sur présentation de la facture réelle, permet de réduire les charges des ménages les plus fragiles. Par ailleurs, il existe également une **tarification solidaire auprès d'Ycéo pour les transports en commun**, afin de faciliter la mobilité des Dongeois.es. Sous conditions de ressources, elle permet de bénéficier d'un avantage financier pour le coût des abonnements de bus et pour la location de vélo.

Le CCAS propose également une **aide au chauffage** destinée aux personnes de plus de 65 ans répondant à certains critères de ressources. Les demandes doivent être déposées avant le 30 novembre 2024.

→ Soucieuse du bien-être de ses aînés, la Municipalité organise chaque année un repas convivial à destination des personnes de 73 ans et plus. Ce rendez-vous festif se tiendra le dimanche 24 novembre à la salle des Guifettes. La réservation des tables se fera le jeudi 07 novembre matin. Pour ceux qui ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas y participer, des colis gourmands seront distribués les 28 et 29 novembre salle polyvalente de la Mairie.

Date limite d'inscription pour les 2 événements : **vendredi 18 octobre.**



Horaires d'ouverture du secrétariat CCAS :
Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vendredi : 9h-12h / 14h-16h30
Fermé le mercredi

Renseignements ou prise de rendez-vous via la ligne directe 02 40 45 79 75.



PARTENAIRE : LA MISSION LOCALE EST LÀ POUR VOUS !

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous n'êtes plus scolarisé ? La Mission Locale de l'agglomération nazairienne est à vos côtés pour vous accompagner dans votre insertion professionnelle et sociale. Ensemble, nous construisons votre parcours vers la réussite : formation, qualification, emploi, santé, logement, loisirs... nous sommes là pour vous aider à réaliser vos projets de vie.

RETROUVEZ-NOUS À LA MAIRIE DE DONGES :

- Tous les lundis matin
- Les mercredis après-midi

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller, c'est simple : **appelez le 02 40 22 50 30**



État civil

Du 26 mai au 10 septembre 2024

NAISSANCES (16)

- FREULON LETORT Enzo (04/04/2024)
- BERNARD Liv (13/06/2024)
- MANDIN Amy (13/06/2024)
- POINCELET Tylío (16/06/2024)
- GUILLO Mattéo (17/06/2024)
- DESLANDES Lylou (16/07/2024)
- DESLANDES Ambre (16/07/2024)
- BRUNEAU Simao (20/07/2024)
- GIRARD Killian (20/07/2024)
- EVAÏN Loam (03/08/2024)
- FAURANT Elyo (18/08/2024)
- GAUTHIER Tino (19/08/2024)
- GEFFRIAUD Léandre (22/08/2024)
- THÉBAUD Olympe (23/08/2024)
- BOULLARD Ambre (23/08/2024)
- PONTAC Léna (25/08/2024)

MARIAGES (18)

- JUSSEAUME Emeline et CARTEREAU Benoît (31/05/2024)
- BIORET Clara et LE BOURSICAUD Ryan (01/06/2024)
- PASQUIER Ingrid et LACROIX Déborah (08/06/2024)
- DAVID Nolwenn et CASADO Christophe (15/06/2024)
- JANNIN Mélanie et BARDET Brian (15/06/2024)
- LE GARFF Emeline et LERAY Jérémy (22/06/2024)
- LEROY Tiffany et DARU Dylan (13/07/2024)
- ATONATTY Mylène et POTET Philippe (20/07/2024)
- DUFROUX Marina et NOBLET Matthieu (20/07/2024)
- DENOUAL Pauline et MENAGER Paul (26/07/2024)
- BEILLON Floriane et GENDRON Damien (03/08/2024)
- DROISSART Sandrine et DULHOSTE Grégory (10/08/2024)
- HAURAY Jennifer et GALLET Jérémy (15/08/2024)
- TESSIER Laure et DESJARDINS Olivier (16/08/2024)
- VALLÉE Mélanie et VERA Romain (16/08/2024)
- BERNARDIN Kelly et DAVID Nicolas (30/08/2024)
- HUTEAU Elsa et DASSÉ Aurélien (07/09/2024)
- SALA Nadine et BURGAUD Vincent (07/09/2024)

DÉCÈS (10)

- BARBIN Thérèse, née DANIEL (29/05/2024)
- MERLET Lucette, née DURANCE (30/05/2024)
- BLAS Gilles (02/06/2024)
- JEANNESSON Micheline, née HARDY (20/06/2024)
- RAYMOND Dylan (03/07/2024)
- HALGAND Julia, née DE SOUSA CAMPOS (27/07/2024)
- BOISSIERE Germain (12/08/2024)
- CRAND Wilfrid (15/08/2024)
- COUVRAND Emile (16/08/2024)
- LE PENDU Lydie, née RIAUD (26/08/2024)

18

DÉMARCHES / ÉTAT CIVIL



Hommage

LE CENTRE DE SECOURS DE DONGES EN DEUIL

Le 15 août 2024, M. Wilfrid CRAND, sapeur-pompier volontaire, est décédé des suites d'une brève mais fulgurante maladie.

Âgé de 50 ans, il était sapeur-pompier volontaire depuis le 5 janvier 1996, soit 28 ans d'activité. Il a d'abord servi au centre de secours de Donges, puis cinq ans au centre de La Baule, puis de nouveau à Donges depuis octobre 2008.

Sapeur-pompier passionné et très engagé, ses formations et ses stages lui avaient permis de bénéficier d'avancements réguliers, pour atteindre le grade d'adjudant-chef.

Compétent, rigoureux, très grand sportif, son dynamisme et sa bonne humeur étaient très appréciés de ses collègues, et il laisse un grand vide au centre de secours.

Le Maire et la Municipalité ont salué l'engagement exemplaire de Wilfrid CRAND au sein de la Commune. Au nom de la population, ils ont présenté leurs très sincères condoléances à son épouse Nathalie, ses trois enfants, et tous leurs proches. Ils leur ont aussi exprimé la gratitude des Dongeoises et des Dongeois pour toutes ces années consacrées par Wilfrid CRAND au service de ses concitoyens.

!\ Dans le cadre de la protection des données (RGPD), seuls les avis d'obsèques parus sur le site avis-de-deces.ouest-france.fr seront publiés dans le magazine municipal de la Ville. Si un membre de votre famille, habitant Donges au moment du décès ou décédé sur la commune, n'apparaît pas dans cette liste et que vous souhaitez qu'il y figure, vous pouvez remplir un formulaire de consentement et le remettre au service Etat Civil (disponible en téléchargement sur le site de la Ville via bit.ly/3LBolKV ou en format papier à l'accueil de la Mairie).

MAJORITÉ

Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

« FOND VERT » : QUEL AVENIR POUR LE FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE NOS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ?

Dans le cadre de la Loi « *Elan* », suite au « *Grenelle II* » de l'environnement, le décret « *tertiaire* » du 23 juillet 2019 oblige les collectivités locales à réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments de plus de 1 000 m² d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et même 60 % en 2050.

A DONGES, ces objectifs très ambitieux concernent le bâtiment de l'Hôtel de Ville, les écoles de la Souchais (Césaire et Casanova), l'école de la Pommeraye, les trois halles de sports, la salle des Guifettes, l'Espace Renaissance, ainsi que les ateliers municipaux voirie/espaces verts aux Écottais.

Pour aider les collectivités à accélérer la rénovation énergétique de leurs bâtiments soumis au décret « *tertiaire* », l'État a créé en 2022 l'enveloppe du « *Fond Vert* », d'un montant de 1,5 milliard d'euros, enveloppe portée à 2,5 milliards en 2024.

C'est dans le cadre de ce Fond Vert que début juin 2024, l'État a accordé à la Ville de DONGES une première subvention de 101.408,40€ pour la création d'une géothermie sur le bâtiment de l'Hôtel de Ville.

Mais alors que d'autres projets sont à l'étude pour la rénovation thermique de nos bâtiments, des annonces inquiétantes se font jour depuis début septembre sur l'avenir du Fond Vert.

Face à la découverte du dérapage incontrôlé des déficits publics de la France, passant à 6% du PIB en 2024, les documents préparatoires au budget 2025 annoncent une réduction de 60 % des crédits du Fond Vert. L'annonce est d'autant plus mal comprise qu'une étude publiée récemment estime les besoins d'investissement des collectivités locales pour le climat à 19 milliards d'euros par an, contre 8,3 milliards dépensés en 2022.

Si cette coupe budgétaire était confirmée, sur quels soutiens financiers pourrions-nous compter pour adapter nos bâtiments ? et si nous n'obtenons pas de concours financiers suffisants pour respecter les obligations du décret « *tertiaire* » à l'échéance de 2030, qui se passera-t-il pour ces bâtiments ?

L'État, toujours en pointe pour imposer aux collectivités locales des normes qu'il est bien incapable de s'appliquer à lui-même, adaptera-t-il le calendrier pour le rendre plus conforme à la réalité ? Pour notre part, nous ne remettons pas la Commune dans les difficultés financières qu'elle a connues il y a plus de 10 ans !

GESTION FINANCIÈRE : NON, LA COMMUNE N'EST PAS RESPONSABLE DES DÉRAPAGES DES FINANCES DE L'ÉTAT !

Pour tenter d'expliquer l'état désastreux des finances de la France, le ministère des finances a récemment accusé les collectivités locales, et notamment les communes, d'avoir quasi-doublé leur besoin de financement, présenté comme un déficit pour 2024.

Mais comme l'a rappelé l'Association des Maires de France, qui rassemble les élus de toutes sensibilités politiques, les collectivités territoriales ne sont pas le problème des comptes publics. Les finances locales sont obligatoirement à l'équilibre, car les collectivités respectent la « *règle d'or* » : elles ne peuvent pas voter de budget en déficit. La dette des collectivités est stable depuis 30 ans, voire en légère diminution, et elle ne finance que de l'investissement.

À DONGES, depuis 2014, la dette communale a diminué de quasiment 50%, cela bien que l'État nous ait privés de la dotation globale de fonctionnement (DGF), et malgré les hausses inévitables de dépenses liées à la croissance rapide de la population !

Comme en 2023, les dépenses de fonctionnement des collectivités locales augmentent en 2024, sous la double pression des mesures de revalorisation des traitements des fonctionnaires, décidées par le gouvernement, de l'augmentation du coût de l'énergie et des achats courants, et de transferts de charge insidieux opérés par l'État, notamment en matière de sécurité publique.

Quant aux nouvelles dépenses d'investissement, elles résultent pour beaucoup d'obligations mises à la charge de nos collectivités, du fait des « *normes* » que ne cesse de produire une bureaucratie « *hors sol* » et totalement déconnectée des besoins prioritaires de la population.

Alors non, ce ne sont pas nos budgets ni nos services publics locaux qui sont gérés de façon désordonnée, et ce n'est pas à eux de supporter l'effort pour le redressement de compte publics !

Les élus de la majorité municipale « Servir les Dongeois »

OPPOSITION

Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

→ Personne n'oublie la fuite d'essence du bac des Magouëts de décembre 2022. Pendant plusieurs jours, une odeur pestilentielle envahissait l'air et de la mousse, utilisée dans la cuvette de rétention du bac pour limiter les risques, était retrouvée dans divers jardins. La communication de l'État, relayée de manière partielle par la ville uniquement via Facebook, a été insuffisante. Au conseil municipal, au nom de l'ensemble des élus d'opposition, nous avons interpellé le maire sur la gestion de l'accident par l'État et sur la nécessité d'améliorer la communication à l'avenir. Nous avons demandé une réunion d'élus pour proposer des solutions en cas de crise. Le maire souhaitait des éléments d'appréciation, et ils sont désormais disponibles grâce au rapport INERIS. Ce rapport conclut que le critère d'acceptabilité des risques pour le benzène a été dépassé pendant 4 des 9 jours. Depuis le 23 février 2023, notre proposition de collaborer avec la majorité est restée lettre morte. Conformément aux intentions du maire, nous attendons la publication du rapport de l'INERIS par la ville et le débat nécessaire. Comme il l'a déclaré, « **les acteurs devront s'en saisir pour en tirer les leçons et répondre aux questions légitimes de nos concitoyens. Je ferai en sorte que le débat ait lieu.**

Les élus « Mieux vivre à Donges » Mikaël DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS / Contact : mieuxvivreadonges.fr le 21 septembre 2024

Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

→ INFORMER POUR PROTÉGER ET NE PAS PERDRE LA CONFIANCE DES DONGEOIS

L'information et la protection de la population doit être une PRIORITÉ pour un Maire. L'incident survenu en décembre 2022 sur le bac P551 et les concentrations très fortes de benzène auxquelles ont été exposées les habitants (cf rapport Inéris), sont un bel exemple de ce qu'il ne faudrait plus faire : ne pas alerter et minimiser.

INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ POUR TOUS LES ENFANTS

Les jeux paralympiques ont permis de faire évoluer les regards et sensibiliser la population à une inclusion positive. Néanmoins cette rentrée comme les précédentes laissera des enfants en situation de handicap privés de moyens humains et matériels. Ce n'est plus acceptable nous devons permettre à tous les enfants de bénéficier des mêmes droits à la scolarisation, à la pratique des activités sportives et culturelles.

DONGES VILLE VERTE, NE L'A JAMAIS ÉTÉ AUTANT !

Il suffit de se balader sur la commune pour constater que l'entretien n'est plus une priorité de la majorité municipale et l'image de la ville en pâtit. Herbes folles en centre-ville, déchets non ramassés. L'équipe municipale doit se ressaisir, leur mandat n'est pas encore terminé.

Les élus « Donges solidaire et Citoyenne » Joséphine DAVID et Vincent MIAULT Facebook : [Donges Solidaire et Citoyenne](https://www.facebook.com/DongesSolidaireetCitoyenne) le 22 septembre 2024

Tribune du groupe « Donges avec Vous »

→ UNE USINE FERME, UNE NOUVELLE VA OUVRIR !!

Après l'échec de Yara pour se mettre en conformité avec la législation et les injonctions préfectorales, un grand projet de production de carburants est à l'étude sur le territoire dongeois. De quoi se poser encore bien des questions et rester vigilants sur la sécurité de ces futures installations produisant et ou stockant hydrogène, carburants et CO₂.

LES QUESTIONS, ELLES, RESTENT OUVERTES !

Des questions que nous nous posons déjà sur la restitution très tardive du rapport de l'INERIS sur l'accident de décembre 2022 concernant la fuite importante de carburant sur un des bacs les plus proches du bourg.

ET PARFOIS, IL FAUT SAVOIR RESTER ENFERMÉ !

Une formation sur la gestion des risques est proposée par le Département aux élus. Même si c'est un peu tard, elle sera la bienvenue pour qu'à la prochaine alerte, tous les Dongeois soient avertis immédiatement des dangers encourus et informés des dispositions à prendre pour se protéger.

Les élus « Donges avec Vous » Yvonnick PERRIN et Ghislain BAUDICHAUD / <http://www.dongesavecvous.fr>, contact@dongesavecvous.fr, 06.95.49.50.79 ; le 23 septembre 2024

AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !

Octobre

Du 11 au 27 octobre

Quinzaine de la Parentalité

Lieux différents selon l'animation proposée

Ateliers, conférences, spectacles autour de la parentalité. Plus d'infos page 12.

📍 Gratuit - Tous publics

Jeudi 17 octobre à 20h

Théâtre - « Mon père cet espion »

Espace Renaissance

Pièce de théâtre offerte par l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) de Saint-Nazaire.

📍 Gratuit - Tous publics, dès 12 ans

Vendredi 18 octobre à 20h30

Concerts - « Dix Mille + Nans Vincent »

Espace Renaissance

2 concerts assis intimistes laissant la place aux mots.

📍 Gratuit - Tous publics

Samedi 19 octobre à 9h30 et 10h30

Atelier Parents-Enfants

Maison des Associations « salle de musique »

Exploration sonore et musicale. Découverte des instruments de musique et des sons.

📍 Gratuit - public enfant jusqu'à 4 ans - sur inscription auprès du Relais Petite Enfance au 06 75 47 13 00

Dimanche 20 octobre - 8h/17h

Marché aux Fringues

Salle des Guifettes

Vente de vêtements de tous âges, chaussures, bijoux et autres accessoires de mode. Organisé par l'OSCD

📍 Entrée gratuite - Inscription 02 40 91 00 55

Du 21 au 25 octobre - 14h/18h

Jeux en bois géants

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Jeux géants pour petits et grands

📍 Gratuit - Tous publics

Jeudi 24 octobre

Halloween Party - à partir de 15h

Espace Renaissance et Salle Polyvalente Mairie

Spectacle « Le Show des Croq'Marmots » par l'Atelier du Livre qui Rêve (réservation conseillée) suivi d'un goûter et d'un moment festif.

📍 Gratuit - Tous publics

Conseil Municipal à 20h

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

📍 Tous publics

Samedi 26 octobre à 20h

Soirée Bavaroise

Salle des Guifettes

Organisée par le Comité des Fêtes - Plus d'infos page 13

📍 Menu à 30€ - Tous publics - sur réservation

Novembre

Vendredi 08 novembre à 18h

Accueil des nouveaux arrivants

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Soirée de présentation. L'occasion de rencontrer l'équipe municipale et les associations de la Commune.

📍 Gratuit - sur inscription

Samedi 09 novembre à 18h

Spect'Apéro « Voyage musical en Europe »

Médiathèque Jules Verne

Concert de musique classique. Dans le cadre du PCT

📍 Gratuit - Tous publics - Sur inscription au 02 40 91 01 31 - Places limitées

Dimanche 10 novembre de 8h à 13h

Vide-grenier matinal mensuel

Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Organisé par l'OSCD

📍 Entrée libre - Inscription 02 40 91 00 55

Lundi 11 novembre à 11h

Cérémonie commémorative

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Commémoration du 105^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

📍 Tous publics

Vendredi 15 novembre à 20h

Concerts « Cartoon Machine + Mask Ha Gazh »

Salle des Guifettes

2 concerts debout pour un public familial

📍 Gratuit - Tous publics

Samedi 16 novembre à 9h30 et 10h30

Atelier Parents-Enfants

Maison des Associations « salle de musique »

Exploration sonore et musicale. Découverte des instruments de musique et des sons.

📍 Gratuit - public enfant jusqu'à 4 ans - sur inscription auprès du Relais Petite Enfance au 06 75 47 13 00

Week-end du 16 et 17 novembre

Inauguration de l'Espace Neptune

Piscine Espace Neptune

Week-end inaugural après travaux - Plus d'infos page 6

📍 Gratuit - Tous publics

Vendredi 22 novembre

Fête de la Soupe (en soirée)

Centre-Ville et Salle Polyvalente de la Mairie

Manifestation ludique et gustative autour du thème de la Soupe. Organisée par l'OSCD

📍 Gratuit - Tous publics - Renseignements 02 40 91 00 55

Théâtre « On se fait un film ? » à 20h30

Espace Renaissance

Spectacle interactif par la Cie Orange Givrée

📍 Gratuit - Tous publics

Dimanche 24 novembre

Salon Boutiques éphémères - VDI

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Salon des vendeurs à domicile indépendants

📍 Gratuit - Tous publics

Décembre

Du 30 nov. au 30 déc.

Festivités de Noël

Place Armand Morvan et Salle Polyvalente

La Ville et les associations dongeoises vous réservent pleins de surprises - Plus d'infos page 13

📍 Gratuit - Tous publics

Jeudi 05 décembre à partir de 16h30

Collecte de sang

Salle des Guifettes

Organisée par l'EFS, en partenariat avec l'ADSB.

📍 Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Dimanche 08 décembre de 8h à 13h

Vide-grenier matinal mensuel

Place Armand Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Organisé par l'OSCD

📍 Entrée libre - Inscription 02 40 91 00 55

Vendredi 10 janvier 2025 à 19h

Cérémonie des vœux à la population

Salle des Guifettes

Rétrospective 2024 et présentation des projets 2025

📍 Gratuit - Tous publics



RESTONS EN CONTACT !

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty

Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30

Tél. 02 40 91 00 06

@ : saisonculturelle@ville-donges.fr

f : Espace.Renaissance.serviceculturel

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec

Ouverte les mardis, jeudis et samedi de 9h30 à 12h15, et les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h

Tél. 02 40 91 01 31

@ : mediatheque@ville-donges.fr

📧 : mediatheques.saintnazaireagglo.fr

f : MediathequeDonges

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles

Tél. 09 64 41 49 41

@ : multiaccueil@ville-donges.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

La Farandole - 30, rue des Écoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : rpe@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

La Farandole - 30, rue des Ecoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : laep@ville-donges.fr

ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

SAMU

Tél. 15 ou 112

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37

Calendrier non exhaustif

+ de festivités sur le site de la Ville ou sur l'application mobile

« Mon agglo facile - Agenda »

